



PRESTATION DE NETTOYAGE DES LOCAUX DE GRAND CHAMBERY

Lot 3 - Nettoyage des petits sites sur le bassin chambérien + antenne des Bauges

Avenant n°2 au marché n°F19019

Version de novembre 2020

ENTRE

La Communauté d'Agglomération Grand Chambéry, située 106 allée des Blachères – 73026 CHAMBERY cedex,

Représentée par Monsieur Jean-Marc Léoutre vice-président chargé des finances et des moyens des Services,

d'une part ,

ET

L'entreprise ATALIAN PROPLETE RHONE-ALPES située au 380 rue Gustave Eiffel 69330 Meyzieu, titulaire du marché n° F19019 « **nettoyage des locaux de Grand Chambéry, lot 3 - petits sites sur le bassin chambérien + antenne des Bauges**», représentée par M. Cyrille MORINEAU, Directeur commercial,

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – RAPPEL DU MARCHE INITIAL

Le présent marché concerne la réalisation de prestations de nettoyage de locaux de Grand Chambéry : petits sites sur le bassin chambérien et antenne des Bauges.

ARTICLE 2 – RAPPEL DU PRECEDENT AVENANT

Compte tenu des difficultés de recrutement d'agents par l'entreprise ATALIAN pour réaliser de façon satisfaisante les prestations de nettoyage des 2 sites du Châtelard (bâtiment principal de l'antenne des Bauges et déchetterie), il est convenu de retirer ces 2 sites du lot 3 à compter du 01/01/2020.

L'entreprise ATALIAN poursuivra les prestations sur les autres sites du bassin chambérien. En parallèle, une consultation est lancée pour assurer spécifiquement l'entretien de ces 2 sites.

ARTICLE 3 – OBJET DU PRESENT AVENANT

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, la collectivité a dû amplifier le nettoyage des locaux faisant l'objet de ce marché, à savoir les trois déchetteries (Bissy, Saint Alban Laysse, La Ravoire) et la maison des syndicats. Il a été convenu d'assurer 2 passages par jour sur chacun de ces sites. Par conséquent, le surcoût de ces nouvelles prestations s'élève sur 12 mois (de juin 2020 à juin 2021) à 31 050 € HT pour les trois déchetteries et 5 860 € HT pour la maison des syndicats, soit un total de 36 910 € HT.

En parallèle, il convient d'arrêter la prestation effectuée au pôle d'échange multimodal (PEM) au 31/05/2020, l'entretien de ce site étant dorénavant assuré par le locataire. Cet arrêt implique une moins-value s'élevant à 6 120 € HT (13 mois du 01/06/2020 au 30/06/2021).

Les montants ci-dessus indiqués pourront être ajustés d'ici la fin de la période ferme en fonction des évolutions de la crise sanitaire et des prestations qui seraient éventuellement à nouveau modifiées.

ARTICLE 3 – NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Les montants ci-dessous concernent la période ferme du marché, à savoir 2 ans.

Rappel du montant initial du marché : 54 415.90 € HT

Moins-value (retrait des 2 sites des Bauges) : 11 783.16 € HT
(18 mois : janv 20 – juin 21)

Plus-value liée à la Covid-19 : 36 910.00 € HT

Moins-value (arrêt PEM) : 6 120.00 € HT

Nouveau montant du marché : 73 422.74 € HT

Soit + 34.9%

ARTICLE 4 – AUTRES CLAUSES

Les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Fait à Chambéry le

Pour la société Atalian Propreté Rhône-Alpes

Pour Grand Chambéry
Le Vice-Président,
Jean-Marc Léoutre